

AGRICULTURE

Les subventions de la politique agricole commune

2863 agriculteurs de l'Oise reçoivent, en moyenne, 36650 euros d'aides européennes

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'agriculture, les agriculteurs de l'Oise perçoivent en moyenne 36 650 euros d'aides de l'Europe par le biais de la politique agricole

commune. Ce sont des subventions au titre du fonds européen agricole de garantie (FEAGA) ou du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Les aides reçues par 2863 exploitations agricoles de l'Oise (du 16 octobre 2018 au 15 octobre 2019) sont listées sur le site telepac du ministère qui indique : « Ce site a pour finalité

l'information du public conformément à la réglementation européenne en vigueur. Il présente pour la France la liste de l'ensemble des bénéficiaires des fonds agricoles euro-

piens. » Les récentes interventions des agriculteurs de l'Oise devant les grandes surfaces attirent l'attention sur les conditions de vie des agricul-

teurs de l'Oise et conduisent à la publication desdites données.

Le site ne communique pas le nom du bénéficiaire si l'aide est inférieure à 1250 euros.

VOIX SYNDICALE

Hervé Davesne : « Les subventions sont rabaissées de 2 à 3 % chaque année »

Hervé Davesne est secrétaire général des Jeunes agriculteurs de l'Oise. Selon lui, les aides de la Politique agricole commune sont loin d'être suffisantes.

La plupart des agriculteurs manifestent malgré les subventions de la PAC. Comment l'expliquez-vous ? Vous même touchez environ 62 000 euros pour vos deux exploitations, cela n'est pas assez ?

On s'éloigne du cœur du sujet qui concerne le prix d'achat des matières premières par la grande distribution. Les subventions de la PAC n'ont rien à voir avec nos revendications.

Elles sont là pour pallier les besoins des agriculteurs et compenser les coûts de production, mais aujourd'hui ces

derniers se sont envolés. Les charges flambent.

On vend aux mêmes tarifs qu'auparavant et on n'arrive pas à s'en sortir. De plus, les membres de la PAC revoient le budget à la baisse. Les subventions fondent et sont rabaissées de 2 à 3 % chaque année. Les montants versés découlent de nombreux points. Chaque exploitation est différente. Les subventions dépendent du type et de la surface de l'exploitation. Les détails sont cachés derrière les montants publiés sur internet.

Où en sont les négociations avec les distributeurs ?

Pour le moment, on est en attente des négociations commerciales. Quelques distributeurs veulent qu'on arrête. On fera le point et on en saura

plus d'ici une quinzaine de jours.

Quelles sont les conséquences de la pandémie sur le monde agricole ?

Le confinement nous a don-

né des opportunités. Il nous a par exemple permis de produire et de vendre en direct. On n'arrête pas une production agricole comme ça. Il nous faut produire coûte que coûte.

Fanny PHILIPPE



Hervé Davesne est secrétaire général des jeunes agriculteurs de l'Oise. photo : jeunes-agriculteurs.fr.

Les dix plus gros bénéficiaires de l'Oise

La Société civile d'exploitation agricole Fantauzzi, à Venette, est la grande gagnante des aides européennes à l'agriculture dans l'Oise. Elle reçoit 255 542,48 euros, soit plus de 21 000 euros par mois. C'est la ferme de Corbeaulieu. Ses gérants sont Bénédicte Drach et Robert Fournier-Sarlovèze, la femme d'Alain Drach, bien connu dans le monde de la chasse à courre, et son frère Robert

En deuxième, vient la société agricole du Valois et de l'Aisne, à Attichy, avec 184 358,27 euros. Son président Jean-Pierre Bricout arrive aussi à la cinquième place avec la société agricole de Francières et 160 424,00 euros.

Edouard Sainte Beuve gérant de la Ferme de Portes à Antheuil-Portes (où il est conseiller municipal) reçoit 177 780,38 euros. Et Patrick Sainte Beuve à la Ferme des Loges, à Nampcel, reçoit 167 820,25 euros.

En sixième place avec 160 247,79 euros, vient Malin Simar, à Boissy-Fresnoy, géré par Cyrille et Frédéric Simar

En neuvième, avec 149 790,51 euros, la ferme des Tuileries, à Chambly dont la gérante, Laurence Collas a été la cible de critiques de L214 contre son élevage de poules.

En dixième position, la société De Gamet, à Bitry, gérée par Gérald Demory avec 145 797,22 euros. Il est aussi célèbre par ses chasses où l'on peut tuer 300 faisans pour 9000 euros.

Les subventions européennes aux agriculteurs de l'Oise

EARL DE LA MARE	5 745,16	SCHAUTEET CYRILLE	9 896,31	SCEA GRUMESNIL MACLOU	87 198,00
EARL LEBON	28 009,77	EARL DU PLESSIS BILBAUT	59 958,99	SNEYAERT YANNICK	11 137,80
EARL LEVEQUE	54 070,07	EARL DUMONTIER	27 461,31	TYLLEMAN PASCAL MARY DOCILE A	18 189,16
GAEC MAGNIER	33 485,72	EARL FERME DU METZ	19 003,63	BIZET ANNABELLE FRANCOISE YVONNE	12 689,34
LEVEQUE PATRICK MARIE RAYMOND	24 475,70	GAEC BLANCKE	52 871,37	EARL COUTURIER	26 736,82
BACQUET NICOLAS ALCIDE GUSTAVE	15 222,47	PROOT-VINCANT MARYLINE	14 111,41	EARL DES COURTILS	92 922,96
DEBRYE FREDERIC	28 822,89	SCEA LE CARRE	33 117,61	EARL LE MESNIL-ALBERT	31 717,57
EARL LA MAIRIE	65 391,98	VERMEULEN PHILIPPE GEORGES AUG	37 670,51	SCEA SCASQUA	67 810,52
EARL MEILLIEZ	11 985,23	VINCANT MICHELE	10 343,14	TILLIER JEROME	1 496,96
MARQUILLY BRUNO	46 337,41	HARTFELDER HUGUES	10 400,29	EARL DE BILLEMONT	96 828,66
PINOTEAUX CEDRIC	24 015,12	SCEA DUPETY	58 743,67	EARL DU CLOS BOUVIER	66 015,31
EARL CALLENS	45 450,34	EARL BOULANGER	59 458,72	MACLART SERGE LOUIS	16 550,49
EARL DECHERF-POSTEL	65 640,70	EARL DE LOGES	72 909,43	EARL DE HAUTEBRAYE	32 984,68
EARL GRAVET	32 589,66	INDIVISION LEFEVRE	8 461,82	EARL DU POINT DU JOUR	48 764,89
GAEC LEGRAND	68 569,05	SCEA FERME DE PORTES	177 780,38	EARL DU PONT DRON	62 403,45
CORBIERE ALAIN JACQUES	127 845,91	SCEA MANTEL	48 358,02	EARL DU TILLOLET	74 231,32
GAEC DE LA CROIX VERTE	59 305,50	SCEA VERYEPE-DELENCLOS	9 527,18	GAEC DEBUYSERE	50 251,48
GERARD ALAIN LOUIS GEORGES	1 624,58	SCEA DE LA CLERGIE	58 811,61	AUX MARAIS	35 706,72
MASSE DANIEL	27 693,20	BLEUZE FRANCINE	3 006,80	GAEC PALIN	46 919,47
EARL PRIEM	34 421,36	DECARSIN PATRICE JOSEPH MARIE	44 197,35	EARL CERES	34 942,69
EARL VERSTRAETE	76 923,87	EARL DES GRAIMBLETS	38 418,08	EARL DE LA VALLEE DE BIZANCOURT	47 580,41
LYCEE AGRICOLE	18 859,73	EARL FERME DE LA PLAINE	20 277,34	EARL DU PARC	35 797,27
EARL BIZET	46 065,60	SEAM SOCIETE EXPLOITATION AG MA	31 539,59	SIMON MARIE-JOSE DOMINIQUE	1 320,63
EARL BOUTILLIER	99 334,98	MALPART SEBASTIEN ANDRE PIERRE	17 090,93	WAFFELAERT ALINE	15 634,49
EARL DE LA FERME DU CHATEAU	42 085,99	RICHEZ FRANCOIS PAUL DOMINI	5 672,09	EARL BERTHE	45 729,97
FOURDRAINE CHRISTIAN	31 672,88	EARL DE L'ARBRE	49 051,05	EARL CAVEL	29 437,19
FOURDRAINE JEAN-BAPTISTE	26 533,03	EARL DU POIRIER VERT	45 009,45	LEFEVRE ROSE-MARIE	2 952,28
FOURDRAINE JOSIANE CECILE MARIE-LEMAIRE FABRICE	22 037,05	SA DU VALOIS ET DE L'AINSE	184 358,27	VIELLE MARC	19 974,05
SCEA FERME DE LA CENSE	37 310,67	SCEA DE LA FALOISE	68 524,15	CAYEUX GERARD	1 801,73
DELIE ELIANE MARIE HENRIET	8 772,35	SCEA DE MONTPLAISIR	61 144,68	EARL BEAUFILS	40 627,27
EARL DU MARAIS	45 379,78	DREVELLE GUY LOUIS PAUL	7 735,41	EARL VERSLUYS	22 657,86
EARL LA TRINITE	41 133,11	EARL BAECKEROOT	25 702,93	PATIN ISABELLE SOPHIE	16 952,34
GASSLER ALFRED	56 059,50	EARL BLIN	20 803,07	SARL DUPRESSOIR PERE ET FILS	17 709,81
SCEA DOMAINE DE SANDRICOURT	34 963,06	EARL BOQUET	36 892,45	SCEA LE COLOMBIER	94 123,10
CARPENTIER PHILIPPE JOSEPH HENRI	155 556,26	EARL CHEVALLIER	16 296,52	EARL CAVE PHILIPPE	35 751,34
DESSENS EMMANUEL	32 342,34	EARL DE LA MONTAGNE	20 386,87	EARL DE VUYST-DORE	45 343,45
FOUILLIARD JEAN-BAPTISTE	17 328,84	EARL LALOUÉ	29 084,45	EARL GOUY FILS	24 066,97
GAEC FAGOO	16 831,12	EARL LOUVET	20 122,29	EARL LE POINT DU JOUR	62 928,02
LANDUYT AURELIEN	48 361,79	EARL RAMADIER	26 564,64	CAMBIER JEAN-MICHEL	24 172,93
MACLART MARIE-PIERRE	18 400,00	LAMBRECHT WALTER	2 471,72	DAUZET JEAN-MARC ANDRE	17 346,92
SCEA DES TILLEULS	10 886,35	SCEA LEROUX	24 587,57	EARL MAZAND	25 332,39
VALOIS MARYLINE MARTHE BLANCHE	48 107,70	EARL DESMET	53 470,06	INDIVISION GUEDE GILLES	9 422,01
EARL DE KONINCK	18 911,72	EARL NUYTENS	80 313,35	DAVENNE RAPHAEL	36 275,74
EARL PORTIER	28 425,46	AUGER ST VINCENT	33 882,26	EARL DE LA CORNE DU BOIS	26 998,20
GHIRARDINI CORINE SOPHIE	61 540,73	AUGER ST VINCENT	34 603,37	EARL DE LA RAY	33 412,45
RUFIN AGNES	3 464,21	AUGER ST VINCENT	86 778,78	EARL DE LA VOIRIE	32 944,47
SCEA SPIERS DUQUENNE	30 212,34	AUNEUIL	7 783,29	EARL D'ELOGES	17 731,84
EARL D'ANGIVILLERS	20 607,93	AUNEUIL	45 201,53	EARL FERME DU METZ	32 070,68
EARL GAILLET	22 440,18	AUNEUIL	13 389,80	EARL FRUITS ET LEGUMES DU TERROIR	1 669,44
EARL TOULLET	72 144,20	AUNEUIL	56 578,65	INDIVISION ROTHKOPF HUBERTUS	49 174,22
EARL VAN ACKER	34 266,46	AUNEUIL	29 203,85	LOOF OLIVIER	2 149,43
EARL VAN DE WEGHE MUNIER	37 626,52	AUNEUIL	87 549,11	RADINA FRANCK	47 129,49
TOULLET CHRISTOPHE JACQUES E	84 670,75	AUNEUIL	54 918,21	SCEA BOURGEOIS	20 980,19
	15 184,10	AUNEUIL	1 471,21	SCEA D'ERAINÉ	52 452,59